

Chapitre 4

Le travail indépendant et l'entrepreneuriat chez les seniors

Ce chapitre traite des activités indépendantes et entrepreneuriales exercées par les seniors (50-64 ans). Il fournit des informations sur le taux de travail indépendant des seniors ainsi que la proportion d'entre eux engagés dans la création d'une entreprise. Des données sur les principales caractéristiques des activités indépendantes des seniors sont également présentées, ainsi que la mesure dans laquelle le manque de compétences et de connaissances constitue un obstacle à l'entrepreneuriat. Les données présentées concernent l'ensemble de l'Union européenne et chacun de ses États membres.

Note Turquie/Chypre:

1. Note en bas de page de la Turquie

Les informations figurant dans ce document qui font référence à « Chypre » concernent la partie méridionale de l'île. Il n'y a pas d'autorité unique représentant à la fois les Chypriotes turcs et grecs sur l'île. La Turquie reconnaît la République Turque de Chypre Nord (RTCN). Jusqu'à ce qu'une solution durable et équitable soit trouvée dans le cadre des Nations Unies, la Turquie maintiendra sa position sur la « question chypriote ».

2. Note en bas de page de tous les États de l'Union européenne membres de l'OCDE et de l'Union européenne
La République de Chypre est reconnue par tous les membres des Nations Unies sauf la Turquie. Les informations figurant dans ce document concernent la zone sous le contrôle effectif du gouvernement de la République de Chypre.

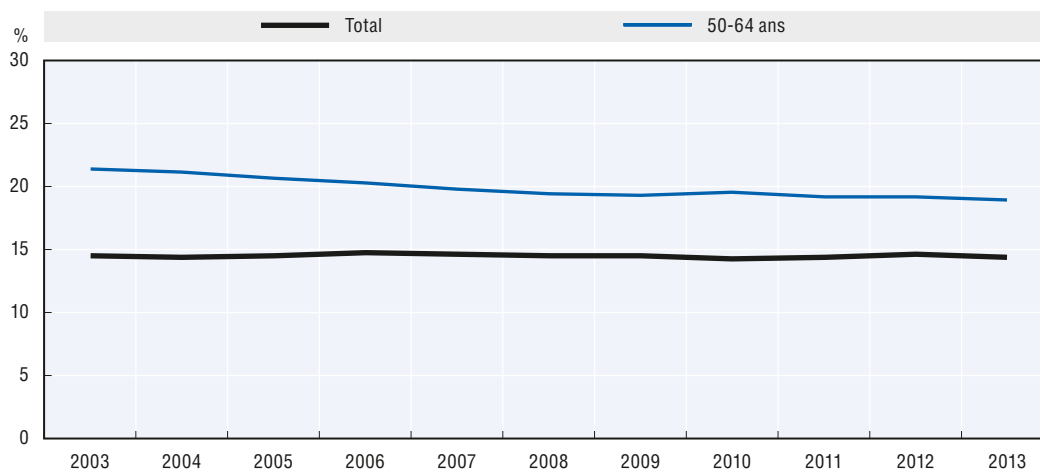
Le travail indépendant chez les seniors

- En 2013, les seniors (50-64 ans) de l'Union européenne étaient plus susceptibles d'exercer une activité indépendante que les jeunes (15-24 ans) et que les adultes en général (15-64 ans). Près de 20 % des seniors actifs étaient indépendants.
- En 2013, sur les 11,2 millions de seniors indépendants dans l'Union européenne, près d'un tiers employait au moins un salarié (3,4 millions). Ce taux est similaire à celui de la population totale en âge de travailler.
- La proportion de seniors indépendants employant du personnel a considérablement varié entre les États membres: près de la moitié des seniors actifs en Hongrie (47 %) employaient du personnel.

Les seniors (50-64 ans) ont eu davantage tendance à exercer une activité indépendante que la population adulte en âge de travailler (15-64 ans) entre 2003 et 2013. Comme le graphique 4.1 l'indique, le travail indépendant est une source importante de maintien dans l'emploi pour les seniors. À l'échelle de l'Union européenne, 18,9 % des seniors actifs étaient indépendants en 2013, contre 14,4 % de l'ensemble de la population adulte. Le taux de travail indépendant des adultes est resté stable entre 2003 et 2013. En revanche, celui des seniors a connu un léger recul, passant de 21,4 % en 2003 à 18,9 % en 2013.

Graphique 4.1. **Taux de travail indépendant des seniors dans l'EU-28, 2003-2013**

Travail indépendant en pourcentage du taux d'emploi total



Source: Eurostat (2014), Enquête sur les forces de travail 2003-2013.

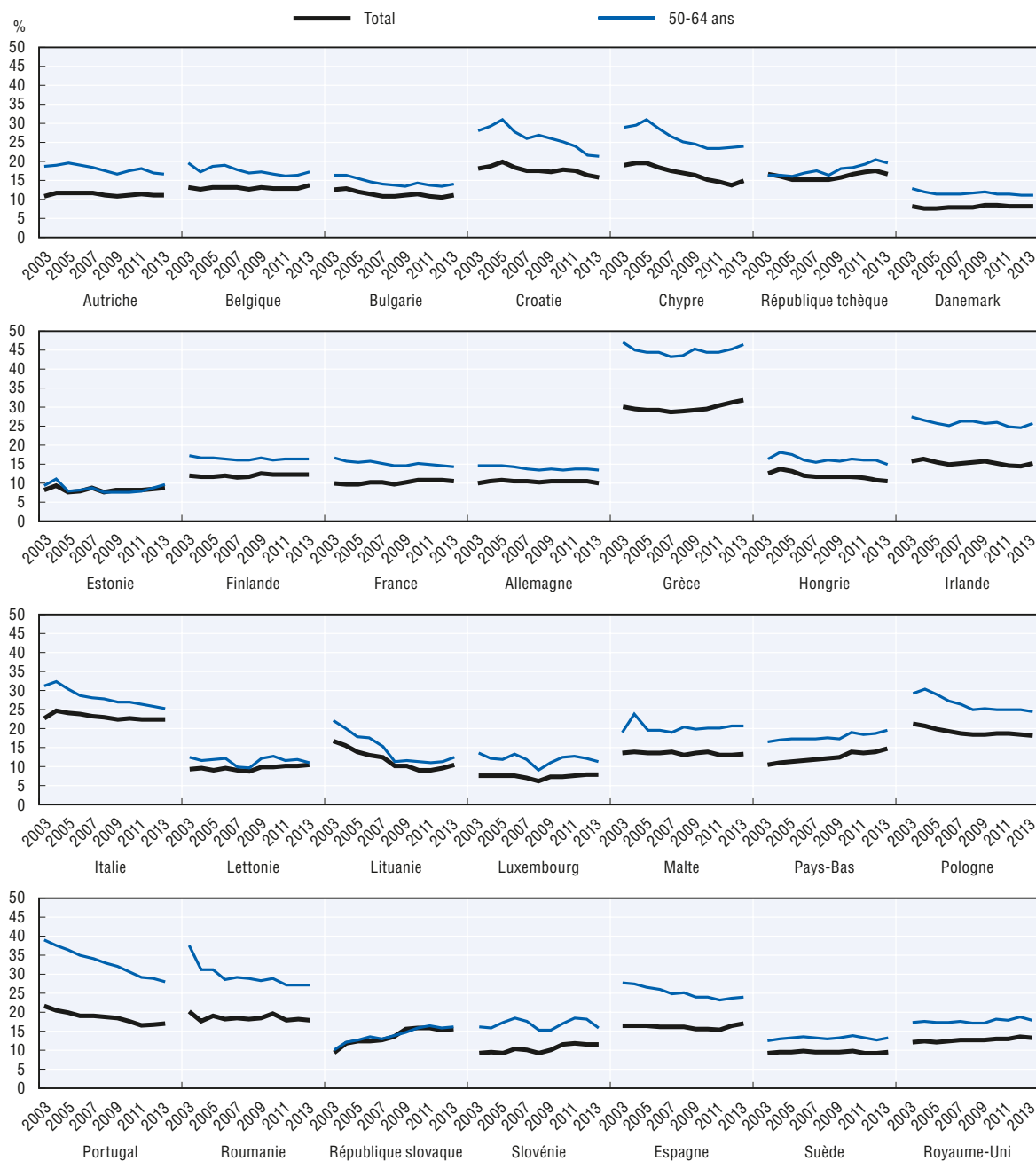
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933313415>

Dans tous les États membres de l'Union européenne, le taux de travail indépendant des seniors a été supérieur à celui des adultes sur la période 2003-2013 (graphique 4.2). En 2013, il était compris entre 9,6 % en Estonie et 46,4 % en Grèce. Entre 2003 et 2013, le taux de travail indépendant des seniors a augmenté dans sept États membres et reculé dans 21 d'entre eux.

En valeur absolue, la plus forte hausse a été enregistrée en République tchèque (+3,1 points de pourcentage) et la plus forte baisse au Portugal (- 11 points de pourcentage).

Graphique 4.2. **Taux de travail indépendant des seniors par pays, 2003-2013**

Pourcentage du taux d'emploi total



Source: Eurostat (2014), Enquête sur les forces de travail 2003-2013.

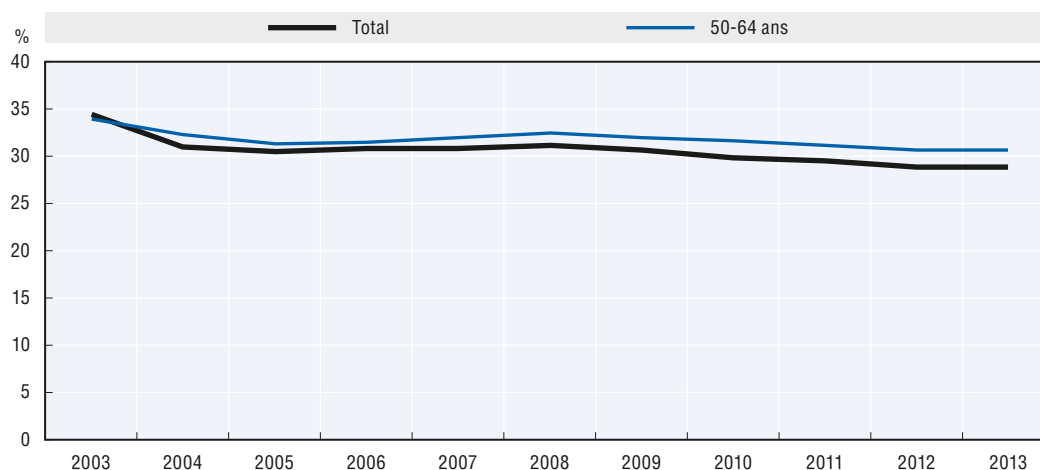
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933313420>

Un peu plus de 30 % des seniors indépendants dans l'Union européenne employaient du personnel en 2013. Sur les 11,2 millions de seniors indépendants, 3,4 millions employaient au moins un salarié. Cette proportion est à peu près équivalente à celle des adultes indépendants. Depuis 2003, la proportion de seniors et d'adultes employant du personnel a baissé. Chez les seniors, elle est passée de 34 % en 2003 à 30,7 % en 2013. La proportion d'indépendants adultes a chuté dans les mêmes proportions (de 34,4 % en 2003 à 28,8 % en 2013).

La proportion de seniors indépendants faisant appel à des employés dans l'Union européenne est présentée au graphique 4.3. En 2013, la proportion de seniors indépendants employant du personnel était de 30,7 %. Cette proportion est légèrement supérieure à celle des indépendants dans leur ensemble (28,8 %). Entre 2003 et 2013, on constate très peu de différences entre la proportion de seniors indépendants employant du personnel et celle de l'ensemble des indépendants employant du personnel.

Graphique 4.3. **Proportion de seniors indépendants employant du personnel dans l'EU-28, 2003-2013**

Pourcentage du taux d'emploi total

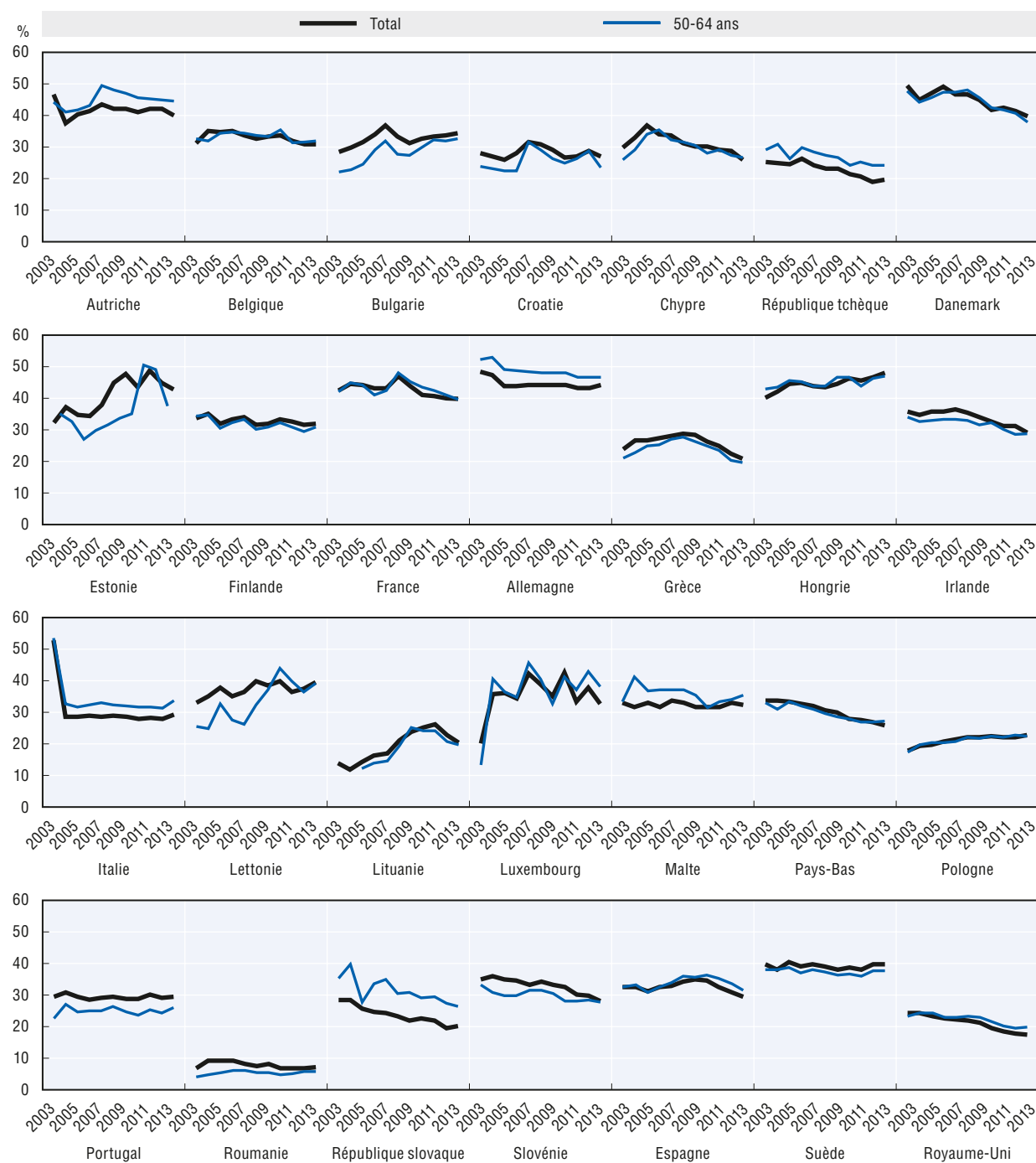


Source: Eurostat (2014), Enquête sur les forces de travail 2003-2013.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933313436>

Le graphique 4.4 présente la part des seniors indépendants faisant appel à des employés dans chaque État membre entre 2003 et 2013. Les États membres où les seniors indépendants ont eu le plus tendance à employer des salariés étaient la Hongrie (46,9 %), l'Allemagne (46,5 %) et l'Autriche (44,6 %). La proportion d'adultes indépendants employant du personnel était supérieure à celle des seniors dans 15 États membres en 2013 alors qu'à l'échelle de l'Union européenne, les seniors indépendants étaient plus susceptibles d'employer du personnel que l'ensemble des adultes indépendants.

Graphique 4.4. **Proportion de seniors indépendants employant du personnel par pays, 2003-2013**
 Pourcentage du taux d'emploi total



Source: Eurostat (2014), Enquête sur les forces de travail 2003-2013.

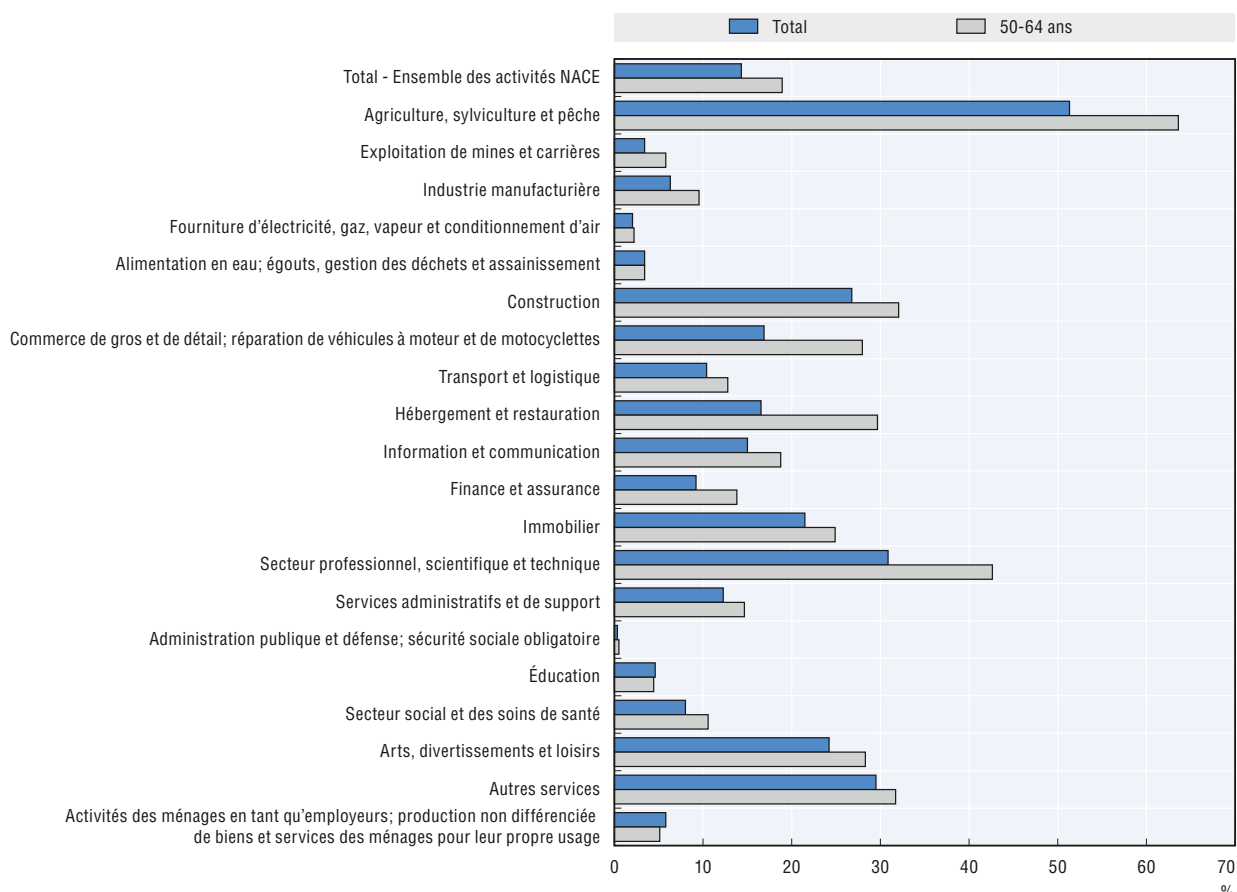
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933313444>

Les taux de travail indépendant des seniors par secteur en 2013 sont présentés au graphique 4.5. Les seniors étaient plus susceptibles d'exercer une activité indépendante que les adultes, quel que soit le secteur d'activité, à l'exception des domaines suivants: fourniture d'électricité, gaz, vapeur et conditionnement d'air; alimentation en eau; égouts, gestion des déchets et assainissement; administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire; éducation; et

activités ménagères en tant qu'employeur. Les taux de travail indépendant des seniors dans ces secteurs étaient équivalents à ceux des adultes. En 2013, les secteurs où les taux de travail indépendant des seniors étaient nettement supérieurs à ceux des adultes étaient l'hébergement et la restauration (13,1 points de pourcentage), l'agriculture, la foresterie et la pêche (12,3 points de pourcentage) et les activités scientifiques, professionnelles et techniques (11,8 points de pourcentage).

Graphique 4.5. **Taux de travail indépendant des seniors par secteur dans l'EU-28, 2013**

Pourcentage du taux d'emploi total



Source: Eurostat (2014), Enquête sur les forces de travail 2003-2013.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933313452>

- Entre 2009 et 2013, les seniors (50-64 ans) étaient moins susceptibles que l'ensemble de la population adulte d'être impliqués dans la création d'une entreprise au sein de l'Union européenne (2,2 % contre 3,5 %). Au Luxembourg, plus de 5,8 % des seniors ont créé une entreprise au cours de cette période.
- À l'échelle de l'Union européenne, les seniors (50-64 ans) étaient aussi susceptibles de posséder une nouvelle entreprise que tous les adultes (18-64 ans). Leurs taux de détention de nouvelles entreprises étaient respectivement de 2,9 % et 2,6 %. Dans certains États membres de l'Union européenne, les seniors étaient bien plus susceptibles de détenir une nouvelle entreprise. En Estonie, par exemple, ils étaient 45 % plus susceptibles de détenir une nouvelle entreprise que l'ensemble des adultes en âge de travailler au cours de cette période.

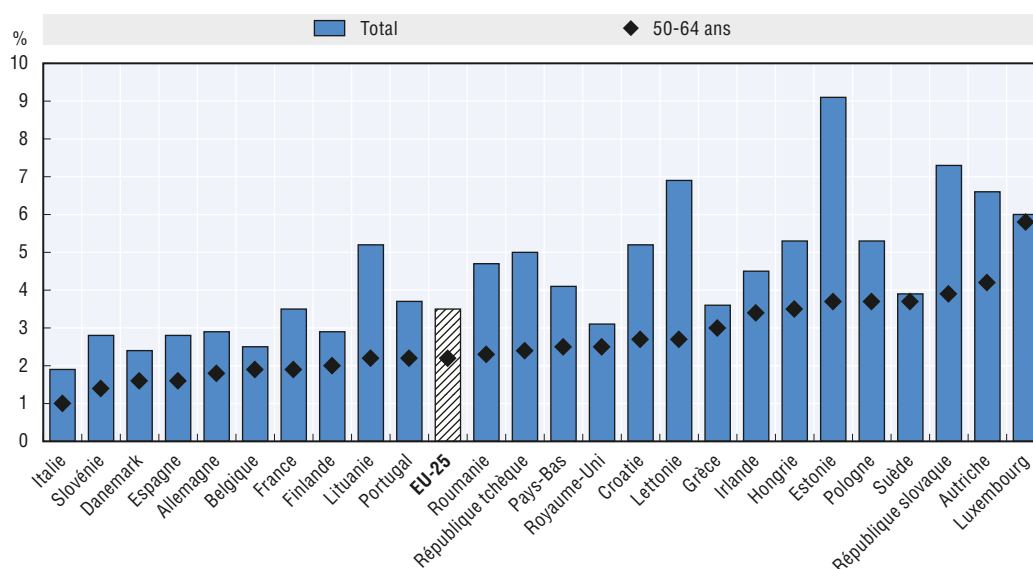
- Les seniors étaient également un peu plus susceptibles d'être propriétaires d'une entreprise établie que l'ensemble des adultes en âge de travailler entre 2009 et 2013 (7,4 % contre 5,7 %). Cette tendance se vérifie dans tous les États membres, même s'il existe des variations entre les pays. Le Luxembourg est le pays qui enregistre la plus faible proportion de seniors propriétaires d'une entreprise établie (3,8 %), tandis que la plus forte est observée en Grèce (14,8 %).

Activités exercées par les seniors tout au long du cycle de vie entrepreneuriale

Les taux d'entrepreneuriat naissant des seniors (50-64 ans) dans les pays de l'Union européenne entre 2009 et 2013 sont présentés au graphique 4.6. Ce taux mesure la proportion d'adultes déclarant être activement engagés dans la création d'une entreprise qu'ils détiennent seuls ou en copropriété. Cette activité ne doit pas avoir rapporté de traitements, de salaires ou toute autre rémunération à ses propriétaires depuis plus de trois mois. Pour en savoir plus sur cette notion et sur cette source de données, nous vous renvoyons au guide de lecture proposé au début de cet ouvrage.

Graphique 4.6. **Taux d'entrepreneuriat naissant chez les seniors, 2009-2013 (combinés)**

Pourcentage de la population



Notes: 1. Les pays de l'Union européenne ayant participé à l'enquête Global Entrepreneurship Monitor pendant cette période sont: la Belgique, la République tchèque, l'Allemagne, l'Estonie, l'Irlande, la Grèce, l'Espagne, la France, la Croatie, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, la Hongrie, les Pays-Bas, l'Autriche, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, la Slovaquie, la Slovaquie, la Finlande, la Suède et le Royaume-Uni. 2. Les données présentées dans ce graphique ont été combinées: elles cumulent les résultats des enquêtes annuelles portant sur la période 2009-2013. Certains pays n'ont pas pris part aux enquêtes GEM réalisées chaque année, mais ont été inclus dans les graphiques: la République tchèque (2011 et 2013), le Danemark (2009, 2010, 2011, 2012), l'Estonie (2012, 2013), l'Irlande (2010, 2011, 2012, 2013), l'Italie (2009, 2010, 2012, 2013), la Lituanie (2011, 2012, 2013), le Luxembourg (2013), l'Autriche (2012, 2013), la Pologne (2011, 2012, 2013), le Portugal (2010, 2011, 2012, 2013), la Slovaquie (2011, 2012, 2013), et la Suède (2010, 2011, 2012, 2013). 3. Le taux d'entrepreneuriat naissant est défini comme la proportion de la population adulte (âgée de 18 à 64 ans) activement engagée dans la création d'une entreprise qu'elle détiendra seule ou en copropriété; cette entreprise ne peut pas avoir octroyé de traitements, salaires ou toute autre rémunération à ses propriétaires depuis plus de trois mois.

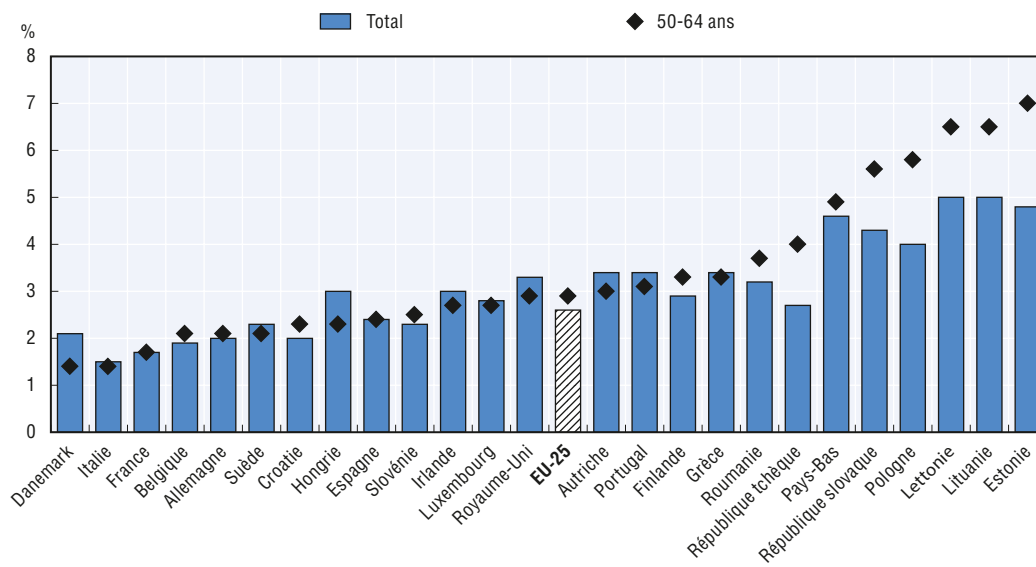
Source: Global Entrepreneurship Monitor (GEM) (2014), présentations tabulaires spéciales des enquêtes 2009-2013 sur la population adulte, extraites du Global Entrepreneurship Monitor.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933313467>

Entre 2009 et 2013, les seniors de l'Union européenne étaient moins susceptibles que la population adulte globale (18-64 ans) d'être impliqués dans des activités d'entrepreneuriat naissant. À l'échelle de l'Union européenne, le taux d'entrepreneuriat naissant des seniors était de 2,2 % sur cette période, contre 3,5 % des adultes en âge de travailler. Au niveau national, il est compris entre 1 % en Italie et 5,8 % au Luxembourg. Si l'on compare le taux des seniors avec celui des adultes au niveau national, l'écart le plus marqué est observé en Estonie (5,4 points de pourcentage) et le plus faible au Luxembourg (0,2 point de pourcentage).

Les taux de détention de nouvelles entreprises sont globalement équivalents pour les seniors et les adultes dans la plupart des États membres de l'Union européenne (graphique 4.7). Le taux de détention de nouvelles entreprises correspond à la proportion de la population adulte actuellement dirigeant-propriétaire d'une nouvelle entreprise qui verse des traitements, des salaires ou toute autre rémunération à ses propriétaires depuis plus de trois mois, mais moins de 42 mois. À l'échelle de l'Union européenne, le taux de détention de nouvelles entreprises des seniors était de 2,9 % pour la période 2009-2013, contre 2,6 % pour les adultes. Au niveau national, il était compris entre 1,4 % en Italie et au Danemark et 7 % au Luxembourg. L'écart entre les seniors et les adultes en âge de travailler était marginal dans la plupart des États membres. Cependant, l'écart était de 2,2 points de pourcentage (45 % du taux des adultes) en Estonie.

Graphique 4.7. **Taux de détention de nouvelles entreprises chez les seniors, 2009-2013 (combinés)**
Pourcentage de la population



Notes: 1. Les pays de l'Union européenne ayant participé à l'enquête Global Entrepreneurship Monitor pendant cette période sont: la Belgique, la République tchèque, l'Allemagne, l'Estonie, l'Irlande, la Grèce, l'Espagne, la France, la Croatie, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, la Hongrie, les Pays-Bas, l'Autriche, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, la Slovénie, la Slovaquie, la Finlande, la Suède et le Royaume-Uni. 2. Les données présentées dans ce graphique ont été combinées: elles cumulent les résultats des enquêtes annuelles portant sur la période 2009-2013. Certains pays n'ont pas pris part aux enquêtes GEM réalisées chaque année, mais ont été inclus dans les graphiques: la République tchèque (2011 et 2013), le Danemark (2009, 2010, 2011, 2012), l'Estonie (2012, 2013), l'Irlande (2010, 2011, 2012, 2013), l'Italie (2009, 2010, 2012, 2013), la Lituanie (2011, 2012, 2013), le Luxembourg (2013), l'Autriche (2012, 2013), la Pologne (2011, 2012, 2013), le Portugal (2010, 2011, 2012, 2013), la Slovaquie (2011, 2012, 2013), et la Suède (2010, 2011, 2012, 2013). 3. Le taux de détention de nouvelles entreprises est la proportion de la population adulte gérant ou possédant actuellement une nouvelle entreprise qui verse des traitements, des salaires ou toute autre rémunération à ses propriétaires depuis plus de trois mois, mais moins de 42 mois.

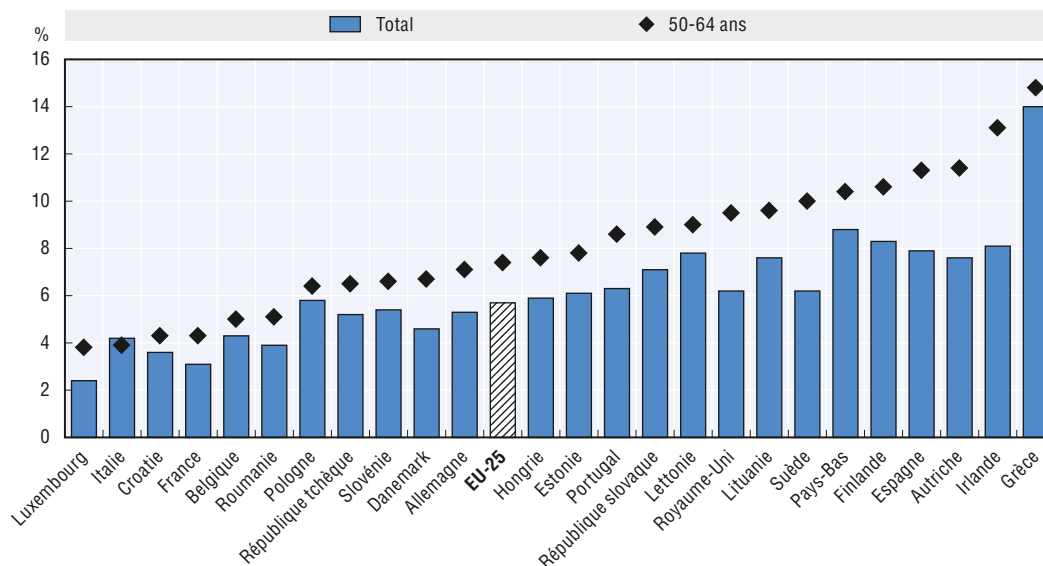
Source: Global Entrepreneurship Monitor (GEM) (2014), présentations tabulaires spéciales des enquêtes 2009-2013 sur la population adulte, extraites du Global Entrepreneurship Monitor.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933313470>

Malgré un taux de création d'entreprises inférieur, les seniors étaient plus susceptibles de posséder une entreprise établie que les adultes en âge de travailler. Cela s'explique en partie par le fait que les seniors ont disposé de plus de temps pour établir leur entreprise. Cela peut également démontrer leur plus grande capacité à rendre viable une entreprise. C'est le cas dans tous les États membres de l'Union européenne, à l'exception de l'Italie où les taux de détention d'une entreprise établie par des seniors et des adultes en âge de travailler étaient équivalents (graphique 4.8). Les propriétaires d'entreprises établies sont des adultes qui possèdent et gèrent une entreprise établie qui verse des traitements, des salaires ou toute autre rémunération à ses propriétaires depuis plus de 42 mois. Entre 2009 et 2013, 7,4 % des seniors dans l'Union européenne en âge de travailler (50-64 ans) étaient propriétaires d'une entreprise établie, soit plus que la proportion d'adultes en âge de travailler dans l'ensemble de l'Union européenne (5,7 %). Les seniors étaient les plus susceptibles de détenir une entreprise établie en Irlande (13,1 %) et en Grèce (14,8 %), soit plus de trois fois plus qu'au Luxembourg (3,8 %), en Italie (3,9 %), en Croatie (4,3 %) et en France (4,3 %).

Graphique 4.8. **Taux de détention d'entreprises établies chez les seniors, 2009-2013 (combinés)**

Pourcentage de la population



Notes: 1. Les pays de l'Union européenne ayant participé à l'enquête Global Entrepreneurship Monitor pendant cette période sont: la Belgique, la République tchèque, l'Allemagne, l'Estonie, l'Irlande, la Grèce, l'Espagne, la France, la Croatie, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, la Hongrie, les Pays-Bas, l'Autriche, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, la Slovaquie, la Finlande, la Suède et le Royaume-Uni. 2. Les données présentées dans ce graphique ont été combinées: elles cumulent les résultats des enquêtes annuelles portant sur la période 2009-2013. Certains pays n'ont pas pris part aux enquêtes GEM réalisées chaque année, mais ont été inclus dans les graphiques: la République tchèque (2011 et 2013), le Danemark (2009, 2010, 2011, 2012), l'Estonie (2012, 2013), l'Irlande (2010, 2011, 2012, 2013), l'Italie (2009, 2010, 2012, 2013), la Lituanie (2011, 2012, 2013), le Luxembourg (2013), l'Autriche (2012, 2013), la Pologne (2011, 2012, 2013), le Portugal (2010, 2011, 2012, 2013), la Slovaquie (2011, 2012, 2013), et la Suède (2010, 2011, 2012, 2013). 3. Le taux de détention d'entreprises établies désigne la proportion des membres de la population adulte qui sont actuellement dirigeants-propriétaires d'une entreprise établie qui verse des traitements, des salaires ou toute autre rémunération à ses propriétaires depuis plus de 42 mois. Cet indicateur renseigne sur le niveau d'activités entrepreneuriales au sein d'une économie.

Source: Global Entrepreneurship Monitor (GEM) (2014), présentations tabulaires spéciales des enquêtes 2009-2013 sur la population adulte, extraites du Global Entrepreneurship Monitor.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933313489>

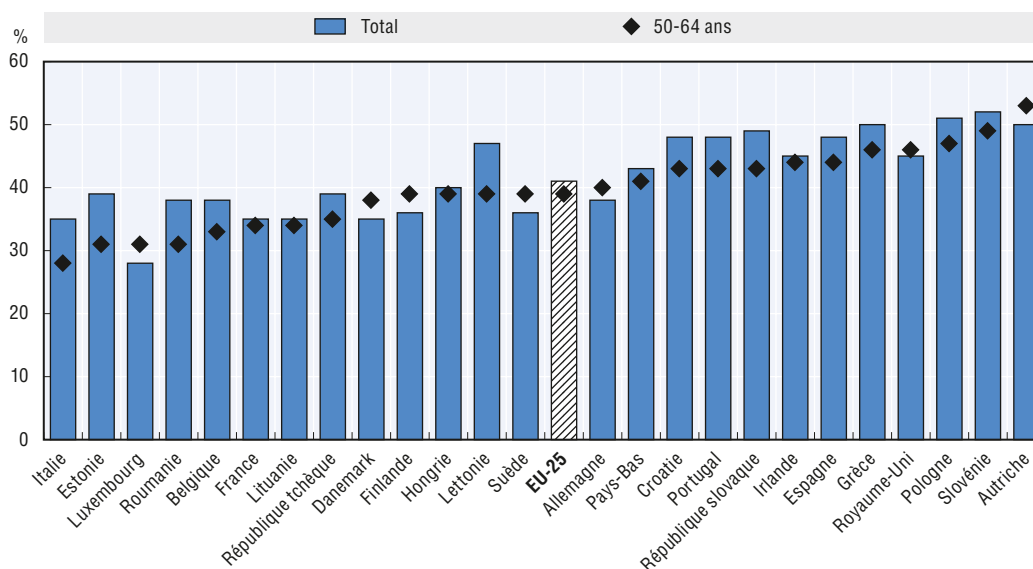
Le manque de compétences entrepreneuriales: un obstacle à la création d'entreprises pour les seniors

- Entre 2009 et 2013, au sein de l'Union européenne, les seniors étaient aussi susceptibles que les adultes en âge de travailler de déclarer disposer des compétences et connaissances requises pour créer une entreprise (39 % contre 41 %).
- La proportion des seniors qui estiment posséder les connaissances et compétences nécessaires pour créer une entreprise varie sensiblement selon les pays. En Italie, moins de 30 % des seniors estiment posséder les compétences et connaissances nécessaires pour créer leur entreprise, contre plus de 50 % en Autriche.

Le graphique 4.9 présente la proportion de seniors (50-64 ans) qui estiment disposer des compétences et connaissances nécessaires pour créer une entreprise. À l'échelle de l'Union européenne, 39 % des seniors estiment posséder les compétences requises pour créer une entreprise, soit quasiment autant que les adultes en âge de travailler dans leur ensemble (41 %). La proportion de seniors qui estiment disposer des compétences et connaissances nécessaires varie d'un État membre à l'autre (de 28 % en Italie à 53 % en Autriche). Dans presque tous les États membres, les proportions de seniors et d'adultes en âge de travailler déclarant disposer des compétences et connaissances nécessaires pour créer une entreprise sont similaires. L'écart est souvent de l'ordre de 5 points de pourcentage. Toutefois, les seniors étaient moins susceptibles que les adultes en âge de travailler de penser avoir les compétences et connaissances nécessaires en République slovaque (6 points de pourcentage), en Italie et en Roumanie (7 points de pourcentage pour les deux), en Estonie et en Lettonie (8 points de pourcentage pour les deux).

Graphique 4.9. **Manque de compétences entrepreneuriales en tant qu'obstacle à la création d'entreprises pour les seniors, 2009-2013**

«Avez-vous les compétences et connaissances nécessaires pour créer une entreprise?»
Pourcentage de la population ayant répondu «oui»



Source: Global Entrepreneurship Monitor (GEM) (2014), présentations tabulaires spéciales des enquêtes 2009-2013 sur la population adulte, extraites du Global Entrepreneurship Monitor.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933313495>

Références

Eurostat (2014b), Statistiques sur le revenu, l'inclusion sociale et les conditions de vie, <http://ec.europa.eu/eurostat/web/lfs/data>.

Global Entrepreneurship Monitor (GEM) (2014), Présentations tabulaires spéciales des enquêtes 2009-2013 sur la population adulte, extraites du Global Entrepreneurship Monitor.



Extrait de :

The Missing Entrepreneurs 2015

Policies for Self-employment and Entrepreneurship

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264226418-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE/Union européenne (2016), « Le travail indépendant et l'entrepreneuriat chez les seniors », dans *The Missing Entrepreneurs 2015 : Policies for Self-employment and Entrepreneurship*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264249936-7-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.